Procès-verbal de l'Assemblé Générale extraordinaire du 5 avril 2019

Etaient présents : 26 adhérents (présents ou représentés) sur 31.

Monsieur le Maire de Sénas

Monsieur Verdier adjoint aux associations

Monsieur Maurel, adhérent de l'association, adjoint aux travaux

I Additif aux statuts

A l'article 2 : Buts de l'association, il est prévu d'ajouter :

« L'association a pour but de mettre en place des actions pédagogiques de formation et d'intervention en milieu scolaire ou autre, pour l'initiation à la défense de l'environnement, l'émergence d'une dynamique locale citoyenne autour des questions écologiques et de favoriser les échanges entre citoyens et associations sur ce sujet. »

L'additif est voté à l'unanimité

II Bilan d'activités 2018

a) Carrières du Grand Vallon

Le carrier continue son activité de produits recyclés de déconstruction (béton, pierres, briques) et des matériaux terreux.

Lors du Comité de suivi auquel nous avons participé le mardi 2 avril, il a été soulevé le problème des poussières qui gênent les riverains les jours de fort mistral.

b) Analyse des eaux

Les piézomètres « Gaubert » mettent en évidence des sulfites mais en faible quantité.

c) Ancienne décharge d'Eyguières

Située au-dessus de la route Eyguières-Orgon, elle est de nouveau ouverte aux quatre vents et non surveillée. Une plainte a été déposée auprès du procureur pour des risques d'écoulement d'eaux polluées vers Sénas.

d) Enquêtes publiques

Nous avons participé à toutes les enquêtes publiques sur la commune.

Pour celle concernant le parc photovoltaïque d'Engie dans les anciennes carrières du grand Vallon, nous avons remis un courrier au commissaire enquêteur.

Dans ce courrier nous avons réaffirmé que nous ne sommes pas contre ce projet d'énergie renouvelable et propre mais que nous regrettions la disparition de terres agricoles qu'il faudrait compenser.

Nous avons remis également un document de France Nature Environnement relevant toutes les précautions à prendre dans ces réalisations.

Il est regrettable que ces enquêtes publiques, qui concernent la vie citoyenne et environnementale des communes, reçoivent si peu de contributions des citoyens (4 ou 5 chaque fois).

Nous pensons qu'il faut développer la démocratie participative en informant davantage les habitants et en les habituant à participer à tous les projets sur le village par des consultations « avant projets » au lieu de faire des réunions d'information sur des projets déjà décidés.

L'association des Maires ruraux lance d'ailleurs un appel aux citoyens pour participer aux processus de décisions (Appel : « La commune est à vous »), en s'appuyant sur l'intelligence collective pour donner l'avis des habitants au Conseil Municipal.

A propos de cette démocratie participative des citoyens d'une commune, nous demandons que la commission extra-municipale de l'environnement, promise avant les élections, puisse se réunir plus souvent.

Réponse de Monsieur le Maire : « Une fois ! ». Comme en 2018 !

e) Compteur Linky

Une réunion sera organisée pour étendre l'information sur ce compteur contesté. Monsieur le Maire s'y engage.

Faut-il que notre association l'organise?

f) Coupes d'arbres

Des habitants nous ont alertés sur des coupes d'arbres dans leur quartier, sans concertation.

Dans le lotissement de la Pommeraie, trois arbres ont été coupés pour, apparemment faire de la place pour un stationnement.

Monsieur le Maire ajoute que les branches gênaient et qu'un nouvel arbre sera planté en remplacement.

g) Permis de construire

Lors d'un gros projet de construction d'immeuble avec parking souterrain, les travaux ont touché à la nappe phréatique avec, en plus, des risques d'affaissement des terrains avoisinants, d'après l'étude de sol, et en créant de nombreux problèmes de voisinage sur un chemin privé. Dans ce cas, une réunion de quartier ne pourrait-elle pas être prévue au préalable ?

Monsieur le Maire indique que des projets de ce type ne seront plus autorisés désormais.

h) Plan de déplacement urbain

Notre association a participé à la réunion de Mallemort où nous avons pu noter nos demandes de pistes cyclables, de parking pour les gares etc...

Monsieur le Maire se félicite de ces participations visant à se faire entendre.

i) France Nature Environnement

Nous sommes affiliés à cette association importante.

Notre président, Monsieur Veyrié, fait partie, avec FNE de plusieurs commissions préfectorales.

Ce qui est très utile pour nous.

j) <u>Voie cyclable de la Métropole</u>

Nous désirerions que cette voie cyclable passe par Sénas, au lieu de l'éviter en allant de Lamanon à Mallemort.

Nous demandons à Monsieur le Maire de rencontrer le maire de Lamanon pour envisager une piste entre les deux villages.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

III Rapport financier

Nous n'avons pas fait de demande de subvention auprès de la Mairie.

Notre bilan est positif (+ 5935,66 euros).

Ce qui nous permet de prévoir de futures dépenses d'avocat en cas de problèmes environnementaux.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

IV Prévision d'activités

a) Participation aux enquêtes publiques

Nous réaffirmons l'intérêt pour tous de participer aux enquêtes publiques.

b) Ouverture d'une page d'information sur internet

Nous envisageons l'ouverture d'une page d'information sur internet pour pouvoir tenir nos adhérents et les autres citoyens au courant de nos activités et de l'environnement en général.

c) Projet pédagogique

Dans un souci d'information auprès des jeunes sur l'environnement et les dangers du réchauffement climatique, nous avons le projet d'intervenir en milieu scolaire et auprès du Conseil Municipal des Jeunes.

Notre intervention, soutenue par la municipalité, porterait sur la présentation des différentes sources d'énergie (fossiles, renouvelables, nucléaire).

L'intervention serait faite avec des enseignantes conférencières dont l'une était professeur agrégé de physique-chimie au Lycée Craponne à Salon.

Elles interviennent déjà dans des classes primaires de Lançon de Provence depuis deux ans.

d) Lutte contre le réchauffement climatique

Nous travaillons avec l'association « Sur le toit des Alpilles », basée maintenant à Sénas et qui regroupe des adhérents de Sénas, Lamanon, Eyguières, Mallemort etc.., pour arriver à la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures.

C'est un projet citoyen gratuit, sans but lucratif et basé sur le prêt de toitures particulières ou communales.

Nous regrettons qu'aucune municipalité n'encourage ce projet citoyen en proposant une toiture communale, comme cela s'est fait à Villelaure, Pertuis ou La Tour d'Aigues par exemple, et comme cela va se faire à Arles.

e) Réunion des associations environnementales à Alleins

Le 4 mai 2019, les associations de la région concernées par l'environnement, vont se réunir à Alleins pour une rencontre inter-associations environnementales, afin de s'impliquer, militer et travailler ensemble pour un meilleur environnement.

Le rapport d'activités à venir est approuvé à l'unanimité.

V Renouvellement du Conseil et élection du Bureau

Selon les statuts, sept personnes sont sortantes.

Cinq d'entre elles se représentent. Il n'y a aucun autre candidat.

Sont donc élus:

Blanchet Jacqueline ; Santiago Antoine ; Trocello André ; Barbesier Lyne ; Gaubert Ludovic.

Le Conseil comprend donc 19 membres (voir liste jointe)

Le bureau, élu à la suite de l'Assemblée Générale est le suivant :

- Président : Gilbert Veyrié

- Vice-présidents : Monique Pignolo ; Thierry Durbesson

- Secrétaire : Jean Motte

- Secrétaire-adjointe : Juliette Motte

- Trésorière : Viviane Malerba

- Trésorière-adjointe : Simone Durand